

AFRISTAT

**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**NEUVIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION
BAMAKO : 20 AU 22 OCTOBRE 2003**

**CD. 03/09/06
PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL 2004
DE LA DIRECTION GENERALE**

INTRODUCTION

1. En 2003, la Direction générale, conformément aux missions d'AFRISTAT, avait bâti son programme de travail sur la poursuite des actions en matière de renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux (SSN) et sur la finalisation de l'étude "*AFRISTAT après 2005*", qui marque un tournant important pour le développement de l'institution.

2. L'année 2003 est également celle au cours de laquelle des relations solides de partenariat avec les pays et institutions bailleurs de fonds ont été fortement renforcées. La France a, à travers le Fonds de solidarité prioritaire « FSP - Renforcement des capacités », offert de nouvelles possibilités aux Etats d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques ; ce FSP permet surtout de réaliser des progrès sensibles dans la mise en œuvre du Programme statistique minimum commun des Etats membres d'AFRISTAT (PROSMIC). Avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Direction générale a monté un programme d'appui au suivi des Documents de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSRP) et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). AFRISTAT cherchera à assurer la mise en œuvre de ce programme qui devra couvrir une vingtaine de pays francophones d'Afrique subsaharienne. En 2003, le Fonds Monétaire International (FMI) a confié à AFRISTAT la réalisation d'un projet d'amélioration des statistiques du secteur réel dans le cadre de la mise en œuvre du Système général de diffusion des données (SGDD) dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les activités couvrant ce contrat pourraient être étendues à d'autres Etats en 2004. Par ailleurs, l'ACBF (*African Capacity Building Foundation*) et les cinq Etats (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda et Zambie) bénéficiaires ont confié à AFRISTAT, au cours du dernier trimestre 2003, la gestion des activités régionales d'un projet pilote relatif à l'amélioration des statistiques du marché du travail élaboré par l'ACBF et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Enfin, il est attendu que d'autres organisations et institutions telles que la Banque Mondiale, le Secrétariat de Paris21, les institutions sous-régionales d'intégration économique continuent à faire appel aux compétences des experts d'AFRISTAT pour apporter une assistance aux Etats.

3. En plus de ces appuis fournis par les bailleurs de fonds et les partenaires au développement, AFRISTAT continuera, sur ses fonds propres, à apporter une assistance aux Etats membres en fonction de leurs priorités.
4. Enfin, la Direction générale poursuivra le développement de ses propres capacités d'intervention.
5. Comme on peut le constater, le programme de travail 2004 va s'appuyer en très grande partie sur des actions communes développées avec les partenaires au développement.
6. Pour accomplir ce travail, la Direction générale va compter sur une équipe en cours d'africanisation et sur des consultants extérieurs dont la nécessité se fait de plus en plus sentir au regard de l'ampleur de la charge de travail des experts.

1. RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA DIRECTION GENERALE

7. Le rôle actuellement joué par AFRISTAT pour le développement de la statistique dans les Etats membres et l'ampleur des sollicitations dont il est l'objet de la part des Etats membres, des Etats tiers et des partenaires au développement invitent à une réflexion nouvelle sur l'organisation de la Direction générale afin de lui donner les moyens de consolider et de renforcer sa situation actuelle de pôle de compétences en matière statistique en Afrique subsaharienne.

1.1. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE POUR UN MEILLEUR SUIVI DES INTERVENTIONS EN MATIERE STATISTIQUE DANS LES ETATS MEMBRES

8. AFRISTAT peut prétendre aujourd'hui être l'une des institutions les plus qualifiées pour suivre le développement de la statistique dans ses Etats membres. Face aux demandes d'assistance technique de plus en plus pressantes, la Direction générale devrait s'adapter à cette forte croissance des besoins et se doter en conséquence d'une organisation capable de suivre au quotidien les efforts déployés par les Etats. En effet, une des difficultés majeures que rencontre la Direction générale dans ses relations avec les SSN (systèmes statistiques nationaux) est l'insuffisance de fluidité dans l'échange d'informations entre elle et les structures des SSN. Il revient aux Etats membres d'aider la

Direction générale à s'informer régulièrement et de manière plus efficiente sur les travaux réalisés et les appuis reçus des partenaires autres qu'AFRISTAT.

9. Des réflexions, déjà commencées, seront poursuivies au cours de l'année 2004 pour définir une organisation de la Direction générale permettant un meilleur suivi des activités des SSN et fixer un mécanisme approprié pour assurer un tel suivi.

1.2. ORGANISATION DES DEPARTEMENTS DE LA DIRECTION GENERALE POUR UNE MEILLEURE PLANIFICATION ET UN MEILLEUR SUIVI DES ACTIVITES

10. La Direction générale est structurée actuellement en trois départements. Cette organisation n'est pas remise en cause. Mais une nouvelle organisation au sein de chaque département est rendue nécessaire pour une meilleure coordination des activités. Le but visé par une telle organisation est de pouvoir amener les experts à améliorer le partage de l'information et à assurer une meilleure planification des activités au regard du programme de travail adopté par le Comité de direction et des actions nouvelles qui viennent souvent compléter ce programme en cours d'exécution.

11. C'est une réflexion qui devra être menée au sein de la Direction générale. Des compétences externes pourraient être sollicitées afin d'approfondir les propositions de la Direction générale.

1.3. REVUE A MI-PARCOURS DU PROSMIC ET PROGRAMME PLURIANNUEL DE LA DIRECTION GENERALE

12. En septembre 2000, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a adopté un programme de développement de la statistique dans les Etats membres pour la période 2001-2005. A deux ans de son terme, il est normal de faire une évaluation de sa mise en œuvre et surtout de définir des orientations pour un nouveau cadre de travail pour la prochaine période quinquennale 2006-2010 ou à tout le moins, de faire une révision du PROSMIC. Après 2000, de nouveaux défis sont nés ; il convient en conséquence qu'AFRISTAT les intègre dans son programme régulier d'assistance technique aux Etats membres.

13. Par la même occasion, il est proposé d'élaborer un programme pluriannuel d'activités de la Direction générale fondé sur les grands axes stratégiques retenus par l'étude « *AFRISTAT après 2005* ».

14. Pour répondre à cette nouvelle orientation de sa politique, la Direction générale sera assistée par une expertise externe.

15. Le nouveau PROSMIC et le programme pluriannuel d'activités de la Direction générale devront être approuvés par le Comité de direction en 2004.

1.4. FORMATION DES EXPERTS

16. Le défis à relever au cours des prochaines années demandent que les experts soient régulièrement informés des développements récents sur les méthodes et les outils de travail appropriés et formés à ceux-ci. Ces dernières années, même si les Etats membres n'ont pas toujours eu à exprimer clairement leurs besoins, certains outils et disciplines méritent encore une attention particulière : la mise en place et la gestion des bases de données, le traitement des données de recensements et d'enquêtes, les systèmes d'information géographique, l'analyse approfondie et la cartographie de la pauvreté, etc.

17. La Direction générale recherchera auprès des partenaires des possibilités de faire bénéficier de telles formations aux experts.

1.5. AUTRES ACTIONS

18. La Direction générale conduira l'enquête annuelle auprès des INS et poursuivra l'établissement d'un répertoire d'experts.

2. APPUI DE LA DIRECTION GENERALE AUX ETATS MEMBRES

19. L'étude « *AFRISTAT après 2005* » a réaffirmé la pertinence et l'actualité des missions originelles d'AFRISTAT définies comme suit :

- l'harmonisation conceptuelle et méthodologique ;
- l'appui à la production et à la diffusion de l'information statistique ;
- le renforcement institutionnel ;
- l'appui aux politiques de développement (contribution à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'impact des politiques).

20. Au regard de ses missions et des six domaines prioritaires retenus dans le PROSMIC (coordination statistique, comptabilité nationale, conjoncture économique et sociale, diffusion de l'information statistique, statistiques pour le

suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et statistiques agricoles) la Direction générale apportera une assistance technique aux Etats membres selon les principaux axes suivants :

- renforcement et harmonisation des méthodes et outils de travail ;
- appui à la conception des systèmes d'information sur la lutte contre la pauvreté et le suivi des ODM ;
- appui à l'analyse et à la diffusion des données.

2.1. RENFORCEMENT ET HARMONISATION DES METHODES ET OUTILS DE TRAVAIL

21. Depuis sa mise en place opérationnelle en 1996, AFRISTAT poursuit patiemment l'élaboration des méthodes et outils de travail pouvant permettre aux Etats membres de renforcer leurs capacités de production statistique. Le tableau récapitulatif des activités réalisées par AFRISTAT de 1996 à 2002, annexé au *Rapport de synthèse de l'étude « AFRISTAT après 2005 »*, rend compte de manière plus explicite des efforts déployés dans ce domaine jusqu'à maintenant. Parmi ces outils, on peut citer le manuel d'élaboration des comptes nationaux élaboré sur la base du SCN93 (Système de comptabilité nationale, version 1993), les nomenclatures d'activités et de produits, le manuel de concepts et de définitions pour les enquêtes sur le secteur informel, le manuel sur la méthodologie des indices des prix à la consommation, etc. A ces outils, il convient d'ajouter les actions de formation régulièrement entreprises tant pour une meilleure gestion des instituts nationaux de statistique (INS) que pour l'amélioration de la production et de la diffusion de l'information statistique.

22. Le chantier de l'harmonisation des méthodes et outils reste vaste au regard des besoins des Etats membres, notamment dans le cadre de l'intégration économique régionale. En 2004, en plus du renforcement des actions de formation dans les domaines couverts actuellement par AFRISTAT, l'harmonisation ou l'application d'un certain nombre de méthodes et d'outils seront poursuivies. Il s'agit en particulier de :

- l'implantation du module ERETES (Equilibre Ressources Emplois – Tableau Entrées Sorties) d'élaboration des comptes nationaux ;
- l'élaboration d'un cadre harmonisé pour le traitement des statistiques d'entreprises ;

- l'élaboration d'un cadre harmonisé pour l'établissement de répertoires d'unités de production ;
- la mise en place de la 2gLDB (*Live Data Base* deuxième génération) dans les Etats membres.

23. Un autre chantier dans lequel AFRISTAT aura très certainement une participation attendue concerne le projet de la Division de statistique des Nations Unies (UNSD), en vue de l'élaboration d'un manuel de base sur les techniques de mesure de la pauvreté. Ce projet répond en partie à une des activités qui était prévue dans le cadre du projet FSP « *Renforcement des capacités statistiques* » que finance la France dans sa composante « *Suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté* ».

2.2. APPUI A LA CONCEPTION DES SYSTEMES D'INFORMATION SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LE SUIVI DES ODM

24. Il n'est plus besoin de rappeler l'importance des systèmes d'information pour la mise en œuvre des stratégies de développement. Depuis quelques mois, la France, le PNUD et la Banque Mondiale ainsi que plus récemment l'ACBF, financent et/ou développent en partenariat avec AFRISTAT d'importants projets tendant à coordonner et à harmoniser des approches en matière de collecte, de traitement et d'analyse de données nécessaires à la conduite de ces politiques.

25. En plus de la mise en œuvre des activités du PARSTAT (volet « *Secteur Informel* ») qui n'auront pas été achevées à la fin de 2003, et des appuis à quelques projets nationaux prévus notamment au Cameroun, au Cap-Vert, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Congo (République Démocratique¹), trois programmes importants seront suivis par la Direction générale :

- le Programme d'appui au suivi des DSRP et des OMD ;
- le FSP « *Renforcement des capacités statistiques* » financé par la France qui contribue à la mise en œuvre des activités régionales du PROSMIC dans le domaine du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.;
- le Programme d'amélioration de la qualité des statistiques du marché de travail et de renforcement de la gestion des systèmes de suivi de l'information du marché du travail en Afrique (ACBF/OIT/LMIS).

¹ Etat non membre d'AFRISTAT

2.2.1. Programme d'appui au suivi des DSRP et des OMD

26. Le *Programme régional d'appui au suivi des DSRP et des OMD* a été initié par le PNUD au moment où l'élaboration des DSRP se généralise et les ODM constituent le cadre de référence à moyen terme des politiques de développement. Le programme vise à appuyer la création des capacités techniques et institutionnelles nécessaires au suivi de ces initiatives dans les pays participants. Il contribuera à la définition d'un cadre méthodologique approprié, assurera des formations techniques de base et veillera à l'harmonisation et à la coordination des approches en matière de collecte, de traitement et de diffusion des données.

27. Sur la demande du PNUD, AFRISTAT a travaillé en 2001 et 2002 sur la conception de ce programme. Le document de projet a été approuvé en mai 2002 dans le cadre d'un atelier régional qui s'est tenu à Dakar. Ce programme est destiné à une vingtaine de pays francophones d'Afrique subsaharienne dont la quasi-totalité sont membres d'AFRISTAT. Les procédures engagées devraient, en principe, aboutir au choix d'AFRISTAT pour sa mise en œuvre.

28. Les objectifs spécifiques du programme qui devrait démarrer en 2004 se déclinent en deux points :

- *Concevoir un cadre de référence et un support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information sur la pauvreté (faisant référence aux schémas directeurs et plans de développement de la statistique existants) avec des instruments harmonisés et normalisés.*
- *Concevoir et valider pour les pays qui en feront la demande, des systèmes d'information sur la pauvreté, se référant au support méthodologique élaboré, adaptés aux besoins et aux capacités des pays.*

29. La stratégie retenue repose sur quatre dimensions : (i) une approche participative, (ii) une approche multi-donateurs, (iii) le renforcement des capacités des pays assistés, et (iv) l'harmonisation des instruments de mesure et de suivi de la pauvreté entre les pays participants.

30. Il est prévu le recrutement de deux experts dans le cadre de ce programme.

2.2.2. Programme d'appui de la France à la mise en œuvre des activités régionales du domaine « Suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté » du PROSMIC

31. On rappelle que dans le cadre du FSP, la France appuie les Etats membres d'AFRISTAT pour la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités statistiques à travers un certain nombre d'activités dont le domaine du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté. La principale activité prévue en 2004 consiste à poursuivre la formation déjà initiée en 2003 sur les techniques de micro-simulation.

2.2.3. Programme d'amélioration de la qualité des statistiques du marché de travail et de renforcement de la gestion des systèmes de suivi de l'information du marché du travail en Afrique

32. L'ACBF, en collaboration avec l'OIT, a initié un projet d'amélioration des données statistiques pour les systèmes de suivi de la pauvreté. Dans sa phase pilote, le projet couvre les pays suivants : Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda et Zambie. Ce projet qui porte sur trois ans démarrera en 2004. Après la phase pilote, il est prévu une extension vers d'autres pays.

33. Le Comité régional de pilotage du projet, qui vient de se réunir à Bamako, a retenu AFRISTAT comme institution chargée du suivi de la mise en œuvre du projet au niveau régional. Les principales activités du projet visent :

- le développement d'outils de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sur le marché du travail en valorisant toutes les sources d'informations ;
- l'harmonisation des indicateurs du marché du travail ;
- le développement des bases de données sur l'emploi et l'élaboration des tableaux de bord des indicateurs du marché du travail.

34. AFRISTAT s'appuiera sur un expert à recruter (par le projet) qui apportera sa contribution à la mise en œuvre des activités spécifiques en collaboration avec l'OIT.

2.3. APPUI A L'ANALYSE ET A LA DIFFUSION DES DONNEES

35. Le troisième domaine de concentration des appuis de la Direction générale portera sur le renforcement des capacités en matière d'analyse des données ainsi que de leur diffusion.

36. Dans le cadre du volet "amélioration de la diffusion de l'information statistique" du FSP renforcement des capacités statistiques, la Direction générale appuiera neuf autres Etats membres dans les travaux de développement d'un site Internet autonome au sein des INS.

37. La Direction générale se propose de mener une réflexion sur la valorisation des données des enquêtes 1.2.3 du PARSTAT des pays de l'UEMOA. Il est envisagé de produire des documents plus analytiques (analyse de la dynamique de la pauvreté) sur les données de ces enquêtes. D'autres appuis seront apportés notamment au Cameroun et au Cap-Vert dans le domaine de la pauvreté.

38. Dans le cadre du volet "renforcement des capacités d'analyse conjoncturelle et de prévision économique" du FSP renforcement des capacités statistiques, la Direction générale continuera d'organiser les séminaires semestriels pour les Etats membres. Elle apportera également aux Etats qui en feront la demande, un appui à l'amélioration des publications conjoncturelles conformément aux recommandations du PROSMIC, et le cas échéant, un appui à l'élaboration de modèles de prévision économique à court terme.

39. Enfin, sur le plan général, les missions d'assistance technique qu'AFRISTAT se propose d'organiser dans les Etats, sont résumées dans le tableau figurant en annexe.

3. RESSOURCES

40. En 2004, l'équipe technique de la Direction générale sera constituée des treize (13) experts suivants :

- le Directeur Général ;
- le Directeur Général Adjoint (6 mois) ;
- 3 comptables nationaux
- 1 macro-économiste ;
- 1 statisticien du secteur productif ;
- 1 statisticien d'enquêtes auprès des ménages ;
- 1 expert en statistiques agricoles ;

- 1 expert chargé du secteur informel, de l'emploi et des statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté ;
- 1 expert chargé de l'analyse de la pauvreté ;
- 2 statisticiens-informaticiens.

41. Il est attendu que cette équipe sera renforcée par le recrutement de deux experts dans le cadre du projet PNUD et un autre dans le cadre du projet ACBF/OIT. Par ailleurs, il est envisagé de faire appel à des experts extérieurs pour mener un certain nombre d'études identifiées, notamment l'élaboration d'un programme pluriannuel d'activités de la Direction générale, l'organisation du travail des départements et l'évaluation de la mise en œuvre du PROSMIC.

42. Le budget de la Direction générale, hors programmes pris en charge par les bailleurs de fonds, s'élève à : ■ francs CFA

.

**ANNEXE 1_: BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE DES ETATS ET PROGRAMME
D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE EN 2004**

TABLEAU EN COURS D'ELABORATION

ANNEXE 2 : PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT POUR 2004

Actions	Résultats attendus	Période d'exécution	Sources de financement
ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL			
Organisation des réunions statutaires d'AFRISTAT	<ul style="list-style-type: none"> Tenue effective des réunions du Conseil des ministres, du Comité de direction et du Conseil scientifique 	Mars/octobre	AFRISTAT
Revue à mi-parcours du PROSMIC	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation élaboré Programme pluriannuel d'activités de la Direction générale élaboré Mécanisme de suivi des activités des SSN élaboré 	1 ^{er} semestre	AFRISTAT
Enquête annuelle auprès des INS (2003)	<ul style="list-style-type: none"> Enquête réalisée et rapport publié 	A partir du troisième trimestre	AFRISTAT
Répertoire des experts régionaux et internationaux	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire élaboré et régulièrement actualisé 	Toute l'année	AFRISTAT
Formation continue des experts d'AFRISTAT	<ul style="list-style-type: none"> Formation permanente assurée au niveau interne 3 ou 4 experts envoyés en formation sur des questions statistiques ou de développement d'actualité 	Dès identification des cours	Partenaires et AFRISTAT
APPUI AUX SSN ET AUX INSTITUTIONS SOUS-REGIONALES D'INTEGRATION ECONOMIQUE			
Renforcement institutionnel			
Assistance aux Etats dans le renforcement institutionnel de leurs SSN respectifs, notamment au Cameroun, en Centrafrique, au Congo et au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> Missions d'appui effectuées auprès des INS en fonction des demandes 	Dates à fixer avec l'accord des INS	AFRISTAT Bailleurs de fonds
Mise en œuvre du volet statistique du CapNat/Renforcement institutionnel (RDC)	Cf. document de projet	Toute l'année	France
Comptabilité nationale			
Implantation de ERETES et rénovation des comptes nationaux dans les Etats membres de l'UEMOA, au Cap vert, en Guinée, au Congo, au Gabon et au Tchad	<ul style="list-style-type: none"> Résultats en fonction du niveau des travaux au 31 décembre 2003 dans les pays concernés 	Toute l'année	AFRISTAT, Etats et bailleurs de fonds

Appui à la mise en œuvre du Programme PCI-Afrique dans les Etats (PM)	<ul style="list-style-type: none"> Participation effective aux réunions régionales organisées dans le cadre du programme 		
Conjoncture et prévision économiques			
Organisation chaque semestre de deux séminaires pour l'Afrique de l'ouest et la CEMAC	<ul style="list-style-type: none"> Séminaires organisés 	Dates à fixer	France / AFRISTAT
Appui au Cameroun, au Cap-Vert, à la Guinée, au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> Bulletin de conjoncture monté au Cameroun Cellule de conjoncture mise en place au Cap-Vert Modèle de prévision élaboré en Guinée Appui à l'analyse apporté 	Dates à fixer	AFRISTAT et autres bailleurs à rechercher par les Etats
Statistiques d'entreprises			
Elaboration d'un cadre harmonisé de traitement de statistiques d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Cadre harmonisé de traitement des statistiques d'entreprises élaboré 	1 ^{er} trimestre	AFRISTAT
Elaboration d'une méthodologie d'établissement des répertoires d'unités de production	<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie élaborée 	3 ^e trimestre	AFRISTAT
Elaboration d'une méthodologie de traitement des Déclarations statistiques et fiscales et développement d'un outil adapté	<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie élaborée 	4 ^e trim. 2003	AFRISTAT
Appui au Cameroun, à la Guinée, au Sénégal, au Togo et à d'autres Etats membres	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la rédaction de la méthodologie du recensement des entreprises apporté au Cameroun Appui à la production de l'indice de la production industrielle apporté à la Guinée Appui à la mise en place d'un répertoire d'unités de production et à l'élaboration d'un indice de chiffre d'affaires apporté au Sénégal Appui à la réalisation du recensement des entreprises, à l'élaboration de l'indice de la production industrielle et à la mise en place d'un répertoire des unités de production Pour les autres Etats membres appui à préciser à la demande des Etats et en fonction des ressources humaines disponibles à AFRISTAT 	Dates à fixer	AFRISTAT, Etats et autres bailleurs à rechercher par les Etats concernés
Mise en œuvre du volet statistique du CapNat/Statistiques d'entreprises	Cf. document de projet	Date à fixer	France
Statistiques des prix			
Appui au Burkina et à la Guinée	<ul style="list-style-type: none"> Appui à l'actualisation des pondérations de l'IHPC 	Dates à fixer	AFRISTAT et autres

	apporté au Burkina <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'élaboration de l'IHPC de la Guinée poursuivi 		bailleurs à rechercher
Appui à la mise en œuvre du Programme PCI-Afrique dans les Etats (PM)			
Appui à la mise en œuvre du Programme PCI-Afrique dans les Etats (PM)	<ul style="list-style-type: none"> • Participation effective aux réunions régionales organisées dans le cadre du programme 		
Statistiques agricoles			
Appui au Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Appui apporté au ministère de l'Agriculture dans le cadre de la réalisation du recensement général de l'agriculture et de l'enquête test sur les paramètres du troupeau au Mali 	Dates à fixer	Etats et bailleurs à rechercher
Assistance à la Mauritanie pour la réalisation de son projet d'enquête pilote sur le maraîchage	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance technique apportée 	Période à fixer	Etat AFRISTAT Bailleurs de fonds
Secteur informel, suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, emploi			
Appui au Bénin, au Cameroun, au Cap-Vert, au Congo, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Appui apporté à la réalisation de l'enquête emploi sur cinq villes du Bénin • Assistance apportée au Cameroun pour la réalisation et l'analyse des données de l'enquête 1.2 • Appui apporté à la mise en place d'une enquête sur la pauvreté et à l'élaboration d'une cartographie sur la pauvreté au Cap-Vert • Assistance apportée au Congo pour la mise en place d'un observatoire de la pauvreté • Assistance apportée à la réalisation de la phase 1 de l'enquête 1.2.3 en Côte d'Ivoire • Appui apporté à la Guinée pour la préparation d'une enquête 1.2.3 • Appui apporté au Sénégal pour la mise en place d'un observatoire de la pauvreté 	Dates à fixer (Bénin et Côte d'Ivoire) et premier trimestre 2004 pour le Cameroun	Etats intéressés AFRISTAT Bailleurs de fonds
Mise en œuvre du Programme PNUD	Cf. document de projet	Toute l'année	PNUD
Mise en œuvre du Programme ACBF/ILO	Cf. document de projet	Toute l'année	ACBF

Mise en œuvre du volet statistique du CapNat (RDC)/Enquête 1.2.3	Cf. document de projet	Date à fixer	France
Activités informatiques et diffusion			
Développement et mise en place des sites Internet dans les INS des Etats membres	<ul style="list-style-type: none"> Sites Internet en ligne pour 9 Etats mis en place (Cap-Vert, Centrafrique, Congo, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Niger, Tchad et Togo) 	Toute l'année	France AFRISTAT
Assistance aux Etats pour l'installation de la 2gLDB dans les Etats (à la demande des Etats)	<ul style="list-style-type: none"> La 2gLDB installée dans les Etats 	Toute l'année	AFRISTAT Etats demandeurs
Poursuite de l'installation de la base données intégrée au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> Base installée 	Dates à fixer	AFRISTAT France
Publications, diffusion et documentation			
Publication de <i>La lettre d'AFRISTAT</i> (4 numéros)	<ul style="list-style-type: none"> LLA éditée et diffusée 	Toute l'année	AFRISTAT
Archivage sur CD ROM de la documentation de la Direction générale	Produits archivés		
Edition des catalogues thématiques de la documentation disponible	<ul style="list-style-type: none"> Catalogues rédigés et mis à disposition 	Toute l'année	AFRISTAT